



Ordonnance de télécom CRTC 2008-83

Ottawa, le 26 mars 2008

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	167	le 12 mars 2008	le 28 mars 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	168	le 19 mars 2008	le 28 mars 2008
Bell Canada	7113	le 12 mars 2008	le 28 mars 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>